



## DÉFINITION / DESTINATION

AM 6.38 est un biotraitement innovant destiné à éliminer durablement les mauvaises odeurs des canalisations, siphons, réseaux d'évacuation, points de drainage...

Sa formule associe des micro-organismes en suspension liquide, spécialisés dans la digestion des matières organiques et travaillant en synergie avec la puissance de biosurfactants issus des biotechnologies.

Cette combinaison permet d'agir directement à la source des nuisances olfactives tout en assurant une action préventive contre leur réapparition.

Peut également être utilisé pour le nettoyage des sanitaires.

Convient aussi à une utilisation en injection-extraction afin de détacher et éliminer les matières organiques présentes sur les textiles.

## PROPRIÉTÉS

- Neutralisation immédiate des remontées de mauvaises odeurs
- Limite la formation de gaz malodorants
- Action biologique ciblée sur la source des odeurs
- Prévention durable de la réapparition d'odeurs
- Diffuse un agréable parfum frais et rémanent de chlorophylle

## CARACTÉRISTIQUES

<b>Aspect</b>	limpide à léger trouble
<b>Couleur</b>	blanc opalescent
<b>Parfum / Odeur</b>	Chlorophyllé associant le Pin - Eucalyptus - Menthe
<b>pH (±)</b>	7 (± 0,5)
<b>Densité à 20°C ≈ (g/cm<sup>3</sup>)</b>	1 (± 0,01)
<b>Composition</b>	Biosurfactants et microorganismes issus des biotechnologies. FDS disponible sur demande
<b>Conditionnement</b>	1L - référence : AM6380001
<b>Stockage / Conservation</b>	Conserver dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit tempéré, sec et bien ventilé, à l'abri de la lumière, de la chaleur, du gel et de l'humidité.
	DLUO : 2 ans

## MODE D'EMPLOI

<b>Méthode d'application / Mode d'emploi</b>	Produit à diluer. Diluer la dose recommandée dans un ½ seau d'eau tiède (20°C à 30°C) Verser dans les siphons à traiter Laisser agir  Pour le nettoyage des sanitaires et textile, appliquer comme un nettoyant classique selon la dose recommandée  Ne pas utiliser de bactéricides 2 heures avant ou après.
<b>Dosage</b>	voir tableau en fin de document

## NORMES ET LÉGISLATION

AM 6.38 est éco-conçu. Ses matières actives sont issues de ressources renouvelables et son emballage est 100% recyclable.

AM 6.38 est formulé sans étiquetage de danger, garantissant une utilisation sans risque particulier pour l'utilisateur et pour l'environnement, dans les conditions normales d'emploi.

Formule rigoureusement étudiée pour limiter les risques d'allergies.

Sans OGM.

## PRÉCAUTIONS / INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.hygienedoc.fr](http://www.hygienedoc.fr).

Traitement des déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas déverser le produit dans les égouts ni dans les cours d'eau.

### Tableau de Dosage AM 6.38

#### Destructeur d'odeurs rémanent

Utilisation	%	ml
Canalisations : démarrage		150ml par siphon
Canalisations : entretien		50ml par siphon 1 à 2 fois par semaine
Nettoyage des sanitaires	5 à 10%	
Nettoyage des textiles / injection-extraction	5 à 10%	

*Pour réduire l'impact environnemental, respectez le dosage recommandé*

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette du produit.